

Mairie de Penne
Bourg
81140 PENNE

05 63 56 31 11



DATES À VENIR

Prochain « Répare Café »
le 6 Juillet de 18h à 21h
au chalet de la déchèterie

Assemblées Municipales de l'été :
les vendredis
12 Juillet et 19 Août
à 18h30 à la Salle des Fêtes

Forum des Assos
le 4 Septembre
au Tennis

Assemblée Municipale de rentrée :
sur la Place du Terrible
le 16 Septembre à 18h30

Suivi de :
Inauguration de la
Maison Lilette Malrieu à 20h

L'édito du Conseil Municipal

Vous avez entre vos mains, une nouvelle fois, une Gazette Pennole élaborée en groupe de travail ouvert. Ce groupe de travail a notamment ouvert une réflexion sur une présentation plus synthétique des projets municipaux en cours. Cette nouvelle forme de Gazette sera travaillée lors des prochaines réunions de travail de la commission Communication (ouverte à tous) ; elle constituera la trame principale du numéro de décembre prochain, à l'occasion d'un bilan de mi-mandat.

Tous les commentaires sur le contenu de ce numéro sont toujours les bienvenus, ils nourrissent les travaux en vue des prochaines parutions.

En ce début d'été, après deux périodes estivales troublées par la pandémie, nous sommes heureux de retrouver un contexte sanitaire qui permettra à chacune et chacun de prendre part aux festivités estivales. Les initiatives citoyennes, les activités associatives fleurissent à nouveau pour le bonheur de tous. Un agenda des rendez-vous de l'été s'est glissé dans cette Gazette. Puisseons-nous, ensemble, renouer avec cette convivialité festive tout en respectant la tranquillité de tous.

Nous ouvrons également une nouvelle page, avec l'acquisition du domaine de Fontbonne. C'est fait, le 23 mai dernier, la commune a signé le début d'une aventure, participative par essence, qui l'amènera sans doute bien au-delà de la seule période de cette mandature. De nouveaux rendez-vous seront bientôt annoncés, pour poursuivre, ensemble, la réflexion autour de ce sujet.

Enfin, le deuxième semestre 2022 qui s'ouvre devant nous devrait se parer de quelques temps forts. Notamment, il devrait voir se terminer un chantier de longue haleine, l'adduction d'eau potable, débuté il y a plus de 10 ans, auquel ont contribué les élus des 3 dernières mandatures. Nous commencerons également à préparer la mi-mandat, celle-ci sera l'occasion de la mise en œuvre de plusieurs engagements de campagne : la présentation d'un bilan de ces 3 premières années - nous en parlons plus haut - et la proposition de quelques mouvements au sein de l'équipe municipale.

Nous vous souhaitons, à tous, un bel été.

L'équipe municipale



ACTIVITE MUNICIPALE	3
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CITOYENNE	3
ENVIRONNEMENT	4
Les zones humides	4
Préserveons les zones humides !	4
Fonctionnement de la commission	4
Herbe et chaleur, une après-midi d'été	4
Astuces de déchets	5
PRÉSENTATION DU BUDGET	6
Le budget de la commune	6
Le budget AEP	8
Le budget Transport	9
DIVERS	10
Le portage de médicaments	10
Bibliothèque pennole partagée	10
Fontbonne	10
Fibre optique	11
Marché	11
8 mai 2022	12
Entretien des compteurs d'eau	12
Carte scolaire - Collège de St Antonin	12
Pneus en balade	12
ESPACE D'EXPRESSION LIBRE	13
LE CLAIRON PENNOL	13
Le Conseil d'Éthique, Qu'es aco ?	13
Troc des plantes - Printemps 2023	13
Restos du cœur (RdC)	14
Cadran solaire de l'église Sainte-Catherine (bourg)	14
Et maintenant, un peu d'histoire...	15
INFORMATIONS MUNICIPALES	16
Conseillers numériques	16
Panneau Bargade	16
Information maillage	16
Elections présidentielles 2022	17
Elections législatives 2022	17
Situations sanitaires et/ou météorologiques exceptionnelles	17
Bientôt 16 ans, Pensez au recensement !	17
Etat civil - Janv. à Juin 2022	17
AGENDA DE L'ÉTÉ	18
SERVICES MUNICIPAUX	20
DÉCHETTERIE	20
RESPONSABLES DE LA PUBLICATION	20

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CITOYENNE

Une nouvelle Assemblée générale citoyenne a eu lieu samedi 21 mai.

Pour rappel, ce moment est l'occasion d'un échange entre tous les habitants et leurs élus, sur les dossiers en cours. Il a lieu tous les 6 mois.

Chaque commission a réalisé un panneau d'affichage reprenant les sujets qu'elle traite, avec diverses informations : coût de l'opération, durée, objectifs... Les habitants pouvaient donc interpeller directement les élus sur chaque sujet.

5 ateliers étaient également prévus, lors desquels les idées de chacun ont été consignées :

- Le « mare-athon » : recensement des mares sur la commune ;
- Quels lieux dans les hameaux, pour accueillir les prochaines assemblées municipales ?
- Quels travaux prévoir en chantiers participatifs, notamment avec l'association Citrus ?
- Quels sont les lieux-dits où le panneau de direction est manquant ? Abimé ? Erroné ?...
- Fontbonne : encore des idées à exprimer ?

Ensuite, après un retour sur notre participation aux rencontres des communes fonctionnant en démocratie participative, sur toute la France (cf. la gazette précédente), nous avons pu expérimenter ensemble un nouvel outil d'intelligence participative : le débat mouvant.

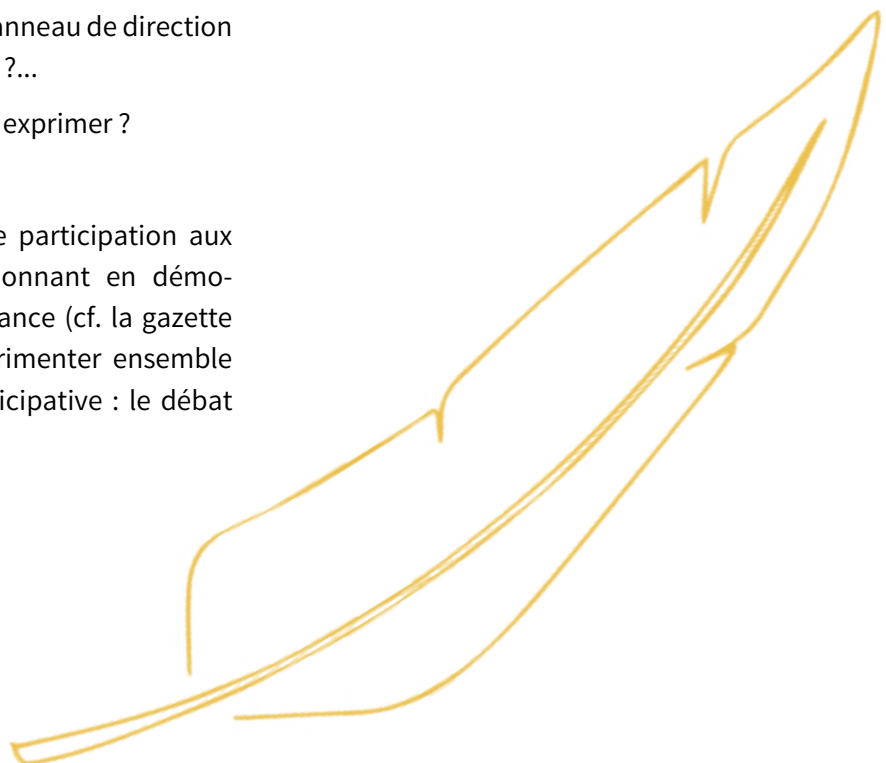
Une affirmation, volontairement partielle et clivante a été énoncée ; puis, chaque personne pouvait prendre physiquement position « pour » ou « contre » cette proposition, en se déplaçant dans deux espaces dédiés, dans la salle, voire rester dans « la rivière du doute », si elle était indécise.

Après un temps de réflexion, celui qui le souhaitait était invité à expliquer sa position avec un argument, et l'écoute de son témoignage pouvait permettre aux autres participants, de donner un contre-argument ou de se déplacer de nouveau, si son opinion avait été modifiée.

Ce débat dynamique a séduit l'ensemble des participants ; notre souhait était de faire la démonstration que chacun à quelque chose à dire et que le débat, en bienveillance, est toujours source de découvertes.

Nous avons conclu par un apéritif partagé dans un moment convivial.

Pour l'équipe municipale, Amélie Dugué



LES ZONES HUMIDES

La municipalité souhaite identifier les zones humides importantes et organise la collecte des données de façon participative.

Une carte de Penne est disponible en mairie pour pointer les mares, marais et autres ruisseaux qui vous semblent riches de plantes et animaux variés (avec l'accord des propriétaires).

Cette carte restera disponible tout l'été pour faire ensuite le bilan à l'automne. Chacun peut donc transmettre ses informations et nous pourrons ainsi répertorier les endroits intéressants pour la biodiversité.

La commission environnement

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

L'organisation de la commission sera maintenant la suivante : une réunion périodique tous les deux mois, (le 1er ou 2ème samedi matin du mois à 10h) avec en parallèle des groupes de travail autonomes dans leur organisation. La réunion périodique sera un rendez-vous plus festif permettant à tous les membres de se rencontrer et éventuellement de sortir et/ou pique-niquer.

La prochaine réunion aura lieu le 2 juillet 10H à la Salle des Fêtes.

La commission environnement



PRÉSERVONS LES ZONES HUMIDES !

Ce n'est qu'en 1971 que la convention de Ramsar a défini ce qu'est une zone humide. Les zones humides constituent une solution naturelle à la menace planétaire que représentent les changements climatiques. Elles absorbent le dioxyde de carbone, ce qui contribue à ralentir le réchauffement de la planète et à réduire la pollution, d'où leur surnom de « reins de la Terre ».

Elles entrent dans la catégorie des lieux dans lesquels naturalistes, malacologistes (celle.ux qui étudient les mollusques) et autres herpétologistes (celle.ux qui étudient les reptiles, les salamandres...) s'affairent. Ces personnes éclairées aiment en gratter le fond, doucement du bout des doigts, en effleurer les membranes qui ondulent et pénétrer leur matière. Pour elles et eux, ce paysage se savoure. Il est source de bonheur et de régénération.

Ces spécialistes ont répondu à toutes les questions. A la question « est ce qu'une zone humide doit être humide toute l'année ? », ils répondent « oui, elles doivent être baignées et nourries. » Il faut les entretenir, il faut s'en occuper. Il ne faut pas se contenter d'y mettre les doigts, il faut y plonger la tête, s'y activer, leur donner de son temps.

Trouver une zone humide digne de ce nom relève parfois de



l'exploit. Elles sont de plus en plus rares. Mais lorsque l'on trouve celle qui répond à tous les critères, on ne peut s'empêcher d'y retourner. Tant de choses à explorer. Plus une zone humide est humide, plus elle a de chance d'accueillir de la vie et de la biodiversité. Y découvrir le bouton d'une fleur rare, y observer de petits êtres rampants à la peau glissante !

Parler de zones humides n'est pas habituel. La moitié de la population ne les visualise pas du tout ; seulement 14% estiment en avoir une vision précise. Lorsque l'on ne connaît pas quelque chose, on n'y porte pas attention, on ne s'en occupe pas, pas plus que l'on ne s'en préoccupe.

Une personne avertie aura donc une attitude plus attentive. C'est pourquoi il est important de faire connaître ces merveilleux écosystèmes que sont les zones humides.

Est-ce qu'apprendre à nommer et à mieux connaître les zones humides peut changer notre rapport à la chose ?

Nous l'espérons.

Pour la commission environnement, Nathalie Duffort



HERBE ET CHALEUR, UNE APRÈS-MIDI D'ÉTÉ

Une herbe non coupée maintient la température du sol à 19.5°C.

Une herbe coupée à 10 cm maintient la température du sol à 24.5°C.

Un sol nu en plein été monte à plus de 40°C.

Si vous voulez être plus au frais et faire plaisir aux abeilles, vous pouvez utiliser vos tondeuse, épareuse, débroussailleuse plus légèrement.

La commission environnement

ASTUCES DE DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Si vous avez des astuces, des pratiques qui limitent les déchets, nous sommes preneurs.

Deux articles de Sciences et avenir, la recherche de mai 2022 ont éveillé ma curiosité.

Les rapaces intoxiqués par les plombs des chasseurs

Les auteurs ont calculé que 55000 rapaces adultes manquaient à l'appel en Europe à cause des 14000 tonnes de plomb dispersées chaque année par les chasseurs. L'agence européenne des produits chimiques a proposé d'interdire d'ici 2023 la grenaille de plomb afin de protéger les écosystèmes.

Les microplastiques

Les microplastiques sont des particules de plastiques assez petites, inférieures à 1mm issues de la dégradation des autres plastiques, les macroplastiques ou générées directement.

L'institut national de l'environnement industriel et des risques (ineris) publie un bulletin référençant les recherches sur le sujet des microplastiques. Un groupe de chercheurs de l'université libre d'Amsterdam a étudié la présence de ces particules dans le sang de 22 volontaires en bonne santé. Sur 17 d'entre eux ils ont trouvé en moyenne 1,6 microgramme (1 microgramme est 1 millionième de gramme) par millilitre de sang. Etant donné qu'on a environ 7000 millilitres de sang cela commence à faire beaucoup.

Le WWF publie un article le 06/09/2021 un rapport intitulé « plastiques, le coût pour la société, l'environnement et l'économie ». Selon cette ONG la gestion des déchets plastiques coûte dix fois plus que sa production. En 2019 elle a coûté 3700 milliards de dollars à la société.

Les nations unies publient un rapport le 21/09/2021 « le recyclage des plastiques, un exemple clair de désinformation industrielle ».

Ce rapport s'inquiète des effets toxiques des microplastiques. Ils constituent une menace invisible qui se propage dans les sols, l'eau, l'air, les aliments, les animaux, les humains. Ils contiennent toutes les substances toxiques des macroplastiques mais se répandent plus facilement et plus largement. A la suite des campagnes de désinformation de l'industrie le recyclage est considéré comme une solution aux déchets plastiques. Cependant seuls 9% des déchets plastiques sont recyclés. En outre les pratiques de recyclage présentent des risques pour la santé en raison des composés organiques volatiles et des additifs toxiques dans les plastiques qui génèrent de nouveaux produits dangereux.

Alors pour plagier un site que vous connaissez peut être : ça commence par nous.

Mieux vaut réfléchir avant d'acheter

Entre plusieurs choix, préférer celui qui est le moins polluant et celui qui contient le moins de plastique.

L'alimentation

- Avoir avec soi quelques bocaux, quelques sacs en tissu pour acheter en vrac : les pâtes, le riz, les légumes et fruits secs, ...
- Préférer les yaourts en pots de verre ou de carton
- Acheter les produits à la coupe : fromage, viande, charcuterie
- Eviter les sachets de thé ou infusion synthétiques : le thé infusé à 95° dans des sachets synthétiques libère 11,6 milliards de microplastiques et 3,1 milliards de nano plastiques (ils sont mille fois plus petits que les précédents) dans une seule tasse de thé.

La lessive

Les sèches linges fournissent beaucoup de microplastiques quand on utilise des vêtements synthétiques. Préférer les séchages naturels.

Quelques idées culinaires pour réduire les déchets alimentaires en utilisant toutes les parties des plantes :
Quelques recettes à base de légumes sans traitements chimiques, ceux ci se concentrant surtout dans les peaux et les feuilles des légumes.

EPLUCHURES ET FANES DIVERSES (BETTES, RAVES, NAVETS, CAROTTES..)	SOUPE DE CHOU-FLEUR
Les faire revenir doucement dans un peu d'huile d'olive ou à la vapeur	Couper les côtes et feuilles d'un chou-fleur. On peut y ajouter un peu de vert de poireaux ciselés. Cuire dans l'eau 30 minutes. Mixer, ajouter un peu de crème et des épices
En omelette : ajouter des œufs battus, un peu de crème, des épices et cuire à la poêle ou au four	
En tarte : étaler une pâte brisée maison dans un moule à tarte. Cuire 8 minutes. Répartir les fanes sur la pâte, verser dessus un mélange de 2 œufs, un peu de crème, noix de muscade, épices et cuire 30 minutes à 200°	SOUPE DE FANES DE RADIS
	Cuire dans l'eau les fanes d'une botte de radis avec une ou deux pommes de terre. Mixer, ajouter un peu de crème et des épices.

Un livre : Les épluchures de Marie Cochard, chez Eyrolles
Pour la commission environnement, Claire Dupisson

PRÉSENTATION DU BUDGET

LE BUDGET DE LA COMMUNE

La section de fonctionnement

Dépenses

Les CHARGES COURANTES sont des charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluide, énergie, maintenance, assurances, frais de télécommunication, frais d'entretien des locaux, de la voirie, des réseaux, des espaces verts, du matériel, achats de petits matériels et fournitures...). Les dépenses prévisionnelles pour 2022 ont été évaluées à la hausse afin de prendre en compte les surcoûts des fluides et de l'énergie. A noter pour l'hiver 2022, l'achat de copeaux pour la chaudière bois.

Les CHARGES DE PERSONNEL : Outre les rémunérations, sont comprises dans les charges les coûts assurance des personnels et la médecine du travail. Ces charges ont augmenté pour 2022 mais les surcoûts sont couverts par des recettes supplémentaires. En effet, suite à un départ en retraite, deux contrats aidés (parcours emploi compétence) de 9 mois ont été signés, l'un pour le transport scolaire des enfants et l'autre pour renforcer l'équipe technique dont deux agents ont eu un gros travail sur le budget EAU dans le cadre du maillage.

Il est important de noter que les missions et tâches des personnels interviennent bien entendu pour la commune mais également pour la régie d'eau, pour les transports ou pour l'intercommunalité qui remboursent au budget « commune » les temps de travail.

Les AUTRES CHARGES : attributions de compensation, les charges des élus, les subventions aux associations, les charges financières liées à la dette (les intérêts des emprunts), les dons et secours (aides sociales)

Un budget maintenu à la hauteur des autres années. A noter que nous ne savons pas à l'heure actuelle si les dépenses de voirie seront comptabilisées sur la section de fonctionnement ou d'investissement (en attente de la décision de l'intercommunalité).

Recettes

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement par la fiscalité (qui n'a pas été augmentée sur les dernières années), les dotations et les loyers des immeubles municipaux.

A noter également le remboursement des charges de personnel des budgets annexes au budget de la commune. Comme expliqué plus haut : le temps de travail des agents répartis sur plusieurs budgets.

*Le budget prévisionnel de
fonctionnement de la commune
pour 2022 s'élève à
890 520.39 €
(dont excédent n-1 : 229 700,39 €)*



*La section d'investissement***Dépenses**

Elles sont constituées par un plan d'équipement, par le remboursement du capital des emprunts et par le déficit constaté au 31 décembre 2021.

Le plan d'investissement est construit sur la base des résultats de la section de fonctionnement depuis les dernières années. En effet, ce sont les résultats positifs de cette section qui viennent alimenter l'investissement.

Le plan d'investissement s'inscrit sur la durée et prend en compte les opérations en cours qui devraient se terminer cette année et les projets à mener dans les années à venir.

N° Opération	Libellé de l'opération	Vote de l'assemblée
152	Mat. Divers + Panneaux Circulation	2 000,00
212	Eglise Roussergues	5 700,00
220	Eglise Bourg	3 600,00
231	Salle des Fêtes	60 000,00
235	Tennis	70 000,00
241	Eglise de St Vergondin	3 000,00
254	Fournil	3 000,00
302	Ancienne Ecole St Paul	36 300,00
304	Fontbonne	58 000,00
307	Travaux Mairie	5 000,00
311	Travaux Divers	4 000,00
313	Adressage	12 500,00
314	Atlas de la Biodiversité	0,00
317	Achat Mobiliers Mairie	1 000,00
318	Benne à Copeaux	7 000,00
320	Rénovation des logements	60 000,00
321	Matériels Liaisons Douce	2 000,00
322	Achat Terres Agricoles	5 000,00
323	Broyeur végétal	23 000,00
TOTAL		361 100,00

Auquel il convient d'ajouter 86 446 € de restes à réaliser (opérations en cours) au 31 décembre 2021, et 94 200 € de voirie. A noter le capital à rembourser pour 2022 : 61 100 €.

Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent donc à 602 846 € auxquelles s'ajoutent le déficit de la section d'investissement de l'exercice 2021 à hauteur de 217 595.93 €.

Recettes

Elles sont constituées par les excédents de fonctionnement des années précédentes portés sur la section d'investissement, par les subventions attendues dans le cadre du plan d'équipement et par un remboursement du budget EAU. En effet le budget de la commune a prêté 250 000 € au budget EAU qui rembourse cette somme sur 2 ans.

A noter que la commune constitue tant que faire se peut des dossiers de subventions pour accompagner ces projets et alimenter ainsi en recettes la section d'investissement.

La commune, compte tenu des investissements passés ne peut plus emprunter au vu de son niveau d'endettement.

Les recettes réelles prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 518 391.93 € auxquelles s'ajoutent un virement de la section de fonctionnement de 302 050 €

*Le budget d'investissement s'élève donc à
820 441.93 €*



PRÉSENTATION DU BUDGET

LE BUDGET AEP

La section de fonctionnement

Dépenses

Les CHARGES COURANTES (entretien des réseaux, électricité, etc...) sont en diminution par rapport au budget 2021, en lien avec les travaux en régie effectués en parallèle des travaux du maillage.

Les CHARGES DE PERSONNEL sont maintenues à la hauteur du budget 2021. A noter en 2021, la mise en place du paiement des astreintes de semaine et de week-end de 2 personnels techniques.

Les AUTRES CHARGES sont prévues à la hausse, en lien avec 2 emprunts (avance sur subventions et remboursement TVA suite à problème de trésorerie). A noter des amortissements identiques à 2021.

Tableau des dépenses (fonctionnement)

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	108 910,00	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	97 000,00	0,00	97 200,00	97 200,00	97 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		206 910,00	0,00	182 400,00	182 400,00	182 400,00
66	Charges financières	27 553,50	0,00	32 300,00	32 300,00	32 300,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		234 763,50	0,00	214 700,00	214 700,00	214 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		65 120,80	65 120,80	65 120,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	42 991,11		42 206,56	42 206,56	42 206,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		42 991,11		107 327,36	107 327,36	107 327,36
TOTAL		277 754,61	0,00	322 027,36	322 027,36	322 027,36

La section d'investissement

Dépenses

Le budget 2022 n'inscrit pas de nouvelles opérations mais réactualise le budget « maillage » en fonction des opérations restant à effectuer et des subventions susceptibles d'être obtenues.

Dernière étape du maillage dont les travaux devraient se terminer au cours de cette année.

Recettes

Les recettes sont liées aux subventions de l'agence de l'eau et du département à hauteur d'environ 80 % des travaux de maillage.

Une dernière subvention a été attribuée dans le cadre de la construction de 2 réservoirs.

IMPORTANT : les subventionneurs ne verseront les derniers 20 % de subventions qu'à la réception globale des travaux. Ceci entraînant les problèmes de trésorerie

En réponse à ce besoin de trésorerie et dans l'attente du versement des subventions et du remboursement du FCTVA (TVA) versé en année n+2, des prêts relais constituant une annonce de 500 000 € sollicités en 2020 et 600 000 € fin 2021 devront être remboursés pour le premier en décembre 2022 et pour le second fin 2023.

A noter également l'avance consentie par le budget communal fin 2021 de 250 000 € et remboursable sur 2 ans.

Recettes

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les abonnements et la vente d'eau tant sur l'eau potable que sur les assainissements collectifs.

A noter que la compétence assainissement collectif est passée à l'intercommunalité en janvier 2022 et que la commune ne s'est pas encore prononcée sur une éventuelle délégation de compétences, l'intercommunalité prenant à terme la main sur les tarifs et les recettes.

En attente des résultats d'un bureau d'études commandé par la 4C, le budget assainissement collectif est reconduit pour 2022.



Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions et vote	TOTAL (= RAR + vote)
Total des dépenses d'équipement	2 630 770,62	1 098 743,26	418 879,55	1 517 622,81
Total des dépenses financières	152 142,30	0	691 893,55	691 893,55
Total des dépenses réelles d'investissement	2 782 912,92	1 098 743,26	1 110 773,10	2 209 516,36
Total des dépenses d'ordre d'investissement	95 683,88		105 584,00	105 584,00
TOTAL	2 878 596,80	1 098 743,26	1 216 357,10	2 315 100,36

Tableau des dépenses (investissement)

Tableau des recettes (investissement)



Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser (2020-21)	Propositions et vote	TOTAL (RAR + Vote)
Subventions d'investissement	1 861 413,32	1 003 213,29	0	1 003 213,29
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	180 000,00	180 000,00
Total des recettes d'équipement	1 861 413,32	1 003 213,29	180 000,00	1 183 213,29
Dotations, fonds divers et réserves	546 483,61	476 806,25	178 931,84	655 738,09
Total des recettes financières	546 483,61	476 806,25	178 931,84	655 738,09
Total des recettes réelles d'investissement	2 407 896,93	1 480 019,54	358 931,84	1 838 951,38
Virement de la section d'exploitation (4)	0		65 120,80	65 120,80
Opération ordre transfert entre sections (4)	42 991,11		42 206,56	42 206,56
Total des recettes d'ordre d'investissement	42 991,11		107 327,36	107 327,36
Sous-total	2 450 888,04	1 480 019,54	466 259,20	1 946 278,74
Report				368 821,62
TOTAL				2 315 100,36

LE BUDGET TRANSPORT

La section de fonctionnement

Dépenses

Un budget qui pose peu de questions :

- Des dépenses de charges courantes à la hauteur de l'exercice 2020. Essentiellement carburant, entretien des véhicules et charges d'assurance.
- Un remboursement des charges de personnel au budget communal
- Il n'y a plus de charges financières.
- A noter une augmentation uniquement sur les amortissements : 1 véhicule +1 achat véhicule supplémentaire en 2020. A noter véhicule déjà amorti.

Recettes

Des recettes constituées par la prise en charge FEDERTEP pour les transports scolaires et en très petite partie par la vente de tickets dans le cadre du transport à la demande.

Libellé	Propositions et vote	TOTAL
Charges à caractère général	15 508,14	15 508,14
Charges de personnels, frais assimilés	38 039,00	38 039,00
Total des dépenses de gestion des services	53 547,14	53 547,14
Total des dépenses réelles d'exploitation	53 547,14	53 547,14
Virement à la section d'investissement (6)	5 554,49	5 554,49
Opération ordre transfert entre sections (6)	9 674,00	9 674,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	15 228,49	15 228,49
TOTAL	68 775,63	68 775,63

La section d'investissement

Dépenses

Un budget d'investissement constitué uniquement par un projet de création d'un hangar pour les véhicules pour une valeur estimée à 33 338 €.

Le budget prévisionnel de la section de fonctionnement s'élève à 68 275 €.

DIVERS

LE PORTAGE DE MÉDICAMENTS

Comment ça fonctionne ?

Ce service est proposé par la mairie depuis mai 2016 aux personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer.

Il consiste à aller chercher des médicaments, délivrés sur ordonnance, à la pharmacie de Montricoux ou de Saint-Antonin et à les amener au domicile du patient.

Il est facturé 10 euros par an.

Les modalités sont les suivantes :

- Une employée municipale va à la pharmacie une fois par semaine. Pour le renouvellement de médicament il est donc préférable d'anticiper et de la prévenir suffisamment tôt, dans un délai raisonnable.
- De préférence, les ordonnances auront été faxées par le médecin ou le patient lui-même à la pharmacie, et la pharmacie aura été prévenue qu'une agente municipale passerait chercher le traitement prescrit.
- La confidentialité est garantie. Ainsi, les ordonnances sont faxées ou remise sous enveloppe fermée, et les médicaments sont délivrés dans un sac fermé lui-aussi mis à disposition par la pharmacie.
- Ce service ne traite pas les urgences, sauf exception, si l'employée chargée de cette mission est disponible.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez vous rapprocher de la mairie qui vous indiquera la marche à suivre.

Amélie Dugué et Corine Martres-Chaudat

BIBLIOTHÈQUE PENNOLE PARTAGÉE

Bientôt des espaces bouquins disponibles en libre accès pour tous. La bibliothèque pennole partagée va enfin voir le jour ! A terme, trois espaces dédiés à la prise et dépose de livres vont être mis à disposition : une bibliothèque à l'entrée de la salle des fêtes, une étagère près de l'ancien Office de Tourisme (place du Terrible) et une malle itinérante.

A cet effet, merci de garder les livres propres auxquels vous souhaitez donner une nouvelle vie. Les livres trop poussiéreux, sales, abimés ou en mauvais état ne doivent pas être mis à disposition. Vous pourrez les déposer directement dans les endroits prévus à cet effet. Si tout est complet, vous pourrez déposer les cartons de livres sous le balcon, près de la porte du local technique de la salle des fêtes (à côté des wc publics) et prévenir la mairie.

Merci et bonnes lectures

Le groupe de travail «bibliothèque partagée»,
Cédric, Odile, Nathalie, Michel, Joelle....

FONTBONNE

Lors de la dernière Gazette, nous vous annoncions que l'achat de Fontbonne par notre commune était validé.

Chose dite, chose faite !

L'acte de vente entre le Département du Tarn et la commune de Penne a été signé ce lundi 23 Mai.

Il nous appartient maintenant de répondre à l'urgence en sécurisant le site et en stoppant sa détérioration.

On vous espère nombreux, comme vous avez répondu présent jusqu'à ici, aux prochaines réunions de la commission qui devront se positionner sur l'avenir proche et lointain de Fontbonne.

Pour la commission Fontbonne, Léa Fabre



FIBRE OPTIQUE

Nouvelle étape dans le déploiement de l'infrastructure fibre...

Les deux premières étapes de l'installation de la fibre optique ont déjà été réalisées. Il s'agissait, pour la première, en l'implantation des deux armoires de rue sur Penne. Et la seconde consistait à réutiliser l'infrastructure existante, à savoir les poteaux de l'ex-France Telecom. La nouvelle et dernière étape de cette réalisation est la pose des nouveaux poteaux.

Problème épineux au vu de leur nombre (plusieurs centaines) sur notre commune particulièrement étendue. Les cartes du futur tracé ne nous ont pas été communiquées, ce malgré nos multiples demandes. Et nous n'avons donc pas pu décider de leur futur tracé.

Ceci nous a été imposé par le département.

La méthode utilisée par TarnFibre pour l'installation de la dernière partie de l'infrastructure (i.e. la pose des nouveaux poteaux) se fera en deux temps. Nous ne savons pas quand elle débutera exactement (incessamment, courant septembre au plus tard).

Dans un premier temps, des jalons vont être posés en lieu et place de chaque nouveau poteau par EOS TELECOM(ou des sous-traitants). Puis, dans un second temps, soit une dizaine de jours après, une visite sur place avec TarnFibre et la commune permettra d'entériner ces emplacements.



Notre marge de manoeuvre est faible et sera très courte dans le temps, mais nous pourrions discuter au cas par cas certains de ces emplacements qui posent problème (sans toutefois pouvoir remettre en question le tracé de la ligne). Ainsi, si vous voyez fleurir près de chez vous ces jalons à des endroits mal choisis, nous vous demandons de contacter par téléphone le secrétariat de la mairie ou à l'adresse suivante: « mairiedepenne@orange.fr » afin que nous puissions prendre en compte vos demandes.

Pour la commission, Renan Humbert

MARCHÉ

Nous avons le plaisir d'avoir célébré le jeudi 12 mai le lancement d'un marché pennol, place du Terrible.



Ce marché est né sous l'impulsion d'un groupe d'habitants. Une première réunion en décembre 2021 avec les personnes intéressées a permis de se mettre d'accord sur le principe : l'idée de créer un RDV convivial et gourmand au cœur du village est retenue. Après 2 années particulièrement éprouvantes, l'envie est forte de se retrouver autour d'un verre, d'acheter et de pouvoir manger sur place des produits locaux.



La soirée de lancement, à laquelle de nombreux pennols et amis voisins sont venus participer, fut un très beau moment de convivialité partagée.

Le marché se tient dorénavant chaque jeudi soir à partir de 18h (horaire d'hiver 17h).

Toutes les personnes intéressées pour tenir un stand sont invitées à contacter la mairie.

Longue vie au marché pennol !

Pour le groupe de travail marché pennol, Erika Sato

La Maison Lilette Malrieu

Elle sera désormais clairement identifiée et dotée par là même d'une belle plaque.

Nous souhaitons inaugurer ce lieu et honorer ainsi cette poétesse pennole. Cette cérémonie aura lieu le

vendredi 16 septembre 2022 à 20h.

Elle sera suivie d'un moment convivial sur la place du Terrrrrrrible. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver pour rencontrer les personnes qui y travaillent si vous ne les connaissez pas encore.

Pour le groupe de travail, Corine Martres-Chaudat

8 MAI 2022

Cette année, malheureusement, la cérémonie du 8 mai revêtait une importance particulière.

Le 8 mai 1945, comme nous le savons tous, la seconde guerre mondiale se terminait en Europe suite à la capitulation des allemands et nous le célébrons aujourd'hui comme une certaine victoire pour la paix.

Pour les personnes n'ayant pas connu la guerre, la Guerre en Ukraine a fait passer de fiction à réalité la possibilité d'une guerre mondiale.

Nous avons dédié cette cérémonie au peuple ukrainien, au peuple russe et à toutes les personnes qui subissent cette guerre et les nombreuses autres qui se déroulent sur notre planète actuellement.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont jointes à nous pour cette cérémonie. Malgré le contexte et la gravité de la situation, l'atmosphère était chaleureuse et nous sommes heureux d'y avoir vu tant de monde.

Pour l'équipe municipale, Léa Fabre



PNEUS EN BALADE

dépollution par le service technique de la mairie et collecte par la 4C

Plusieurs actions de dépollution ont eu lieu sur la commune. Des dépôts anciens à Pepenut et à Fontblanque ont été nettoyés récemment. Un dépôt résultant d'anciennes dépollutions se trouvant à la déchèterie dans un fossé au-dessus des bennes a également été vidé. Au total, deux cents pneus ont été récupérés. A ceux-ci ont été ajoutés 20 pneus provenant de la commune de Vaour « récoltés » par son service technique également.

Une collecte organisée par Aurélie Dalmon de la 4C a permis de nous débarrasser de cet héritage encombrant. Nous la remercions chaleureusement pour cette opération.

En principe, nous n'avons aucune raison de devoir nous débarrasser de pneus usagés, vu que les professionnels qui les remplacent assurent leur écoulement dans les réseaux



de recyclage. Malheureusement, certaines personnes achètent les neufs sur internet et ne bénéficient donc pas de l'évacuation des vieux. En principe, il est néanmoins possible de s'en débarrasser chez certains professionnels (garages, concessionnaires, ...) moyennant le paiement de plus ou moins trois euros ttc par pneu. Nous parlons ici uniquement des pneus de véhicules légers. Pour les véhicules lourds, le prix sera certainement plus élevé.

Nous demandons par conséquent à tous les habitants d'adopter une attitude responsable à ce sujet, ce qui évitera à notre personnel technique une perte de temps non-négligeable et qui leur permettra de pouvoir accomplir des tâches utiles pour la collectivité, comme par exemple le passage de l'épareuse sur nos routes et chemins. Il en est de même pour tout objet encombrant ou poubelles « balancés » sur la voie publique, alors qu'une permanence mensuelle à la déchèterie (tenue par des volontaires !) permet de nous en débarrasser de manière propre et citoyenne.

Merci à tous pour votre civilité,

La commission Résilience.

ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU

Information initialement parue dans la lettre info hebdo du 31 janvier 2022

Suite à des difficultés rencontrées lors de la tournée de relevé des compteurs par les agents communaux, la commission eau potable souhaite rappeler à chaque abonné que le compteur d'eau est la propriété de l'utilisateur. Par conséquent, chaque abonné est responsable de l'entretien de son compteur d'eau (protection contre le gel, nettoyage en prévision des relevés, etc...). Merci à tous.

La commission réseaux / eau potable

CARTE SCOLAIRE - COLLÈGE DE ST ANTONIN

Information initialement parue dans la lettre info hebdo du 9 mai 2022

Nous vous indiquons dans la Gazette parue en janvier dernier, les démarches entreprises par la commune auprès des services de l'Education Nationale pour demander le rattachement de la commune au collège de St Antonin Noble Val. Le dossier suit son cours, il est traité conjointement par les services des départements 81 et 82 et des inspections académiques 81 et 82. Le temps de traitement du dossier par ces services semblent indiquer que cette demande ne pourra être traitée pour la rentrée de septembre 2022, mais elle semble avoir reçu un avis favorable pour une prise en compte à la rentrée de septembre 2023, nous vous tiendrons informés dès que nous aurons reçu un avis officiel et définitif.

Dans l'attente, pour la rentrée 2022, les familles pennoles qui souhaitent voir leur enfant scolarisé au collège de St Antonin devront, comme habituellement, effectuer une demande de dérogation auprès des services de l'Education Nationale.

Pour tout renseignement à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la commission enfance, Sylvain Renard

LE CLAIRON PENNOL

LE CONSEIL D'ETHIQUE, QU'ES ACÒ?

Il est composé actuellement de 7 personnes non élues et de trois référents élus qui peuvent ponctuellement participer aux réunions.

Les membres du conseil d'éthique ont un devoir de confidentialité. Leur rôle est de veiller principalement au respect de la charte pennole.

Tout habitant ou élu peut interpeler le conseil d'éthique, soit en venant à nos réunions, soit par mail à l'adresse suivante :

conseil.ethique@mairiedepenne.fr

Les comptes rendus des réunions du conseil d'éthique sont disponibles sur le site de la mairie.

Les actions du Conseil d'Ethique :

- Il participe aux assemblées municipales.
- En début de réunion la parole lui est donnée systématiquement pour qu'il exprime les demandes ou remarques concernant le fonctionnement municipal.
- Il assiste aux conseils municipaux.
- Il assiste le lundi matin au rendez-vous de l'exécutif, en veillant au bon déroulement et au respect de la prise de parole.
- Il garantit une réponse au courrier qui lui est adressé.
- Il a répertorié les besoins et attentes des référents de secteurs sous forme d'une enquête et a permis de clarifier leur rôle et de communiquer leurs coordonnées aux Pennols.
- Des membres du conseil d'éthique participent aux diverses commissions : organisation, bâtiments, urbanisme, environnement....

Le conseil d'éthique constate que, comme promis dans la charte, toutes les instances municipales sont ouvertes au public, que chacun peut y assister et apporter sa contribution.

Le Conseil d'Ethique

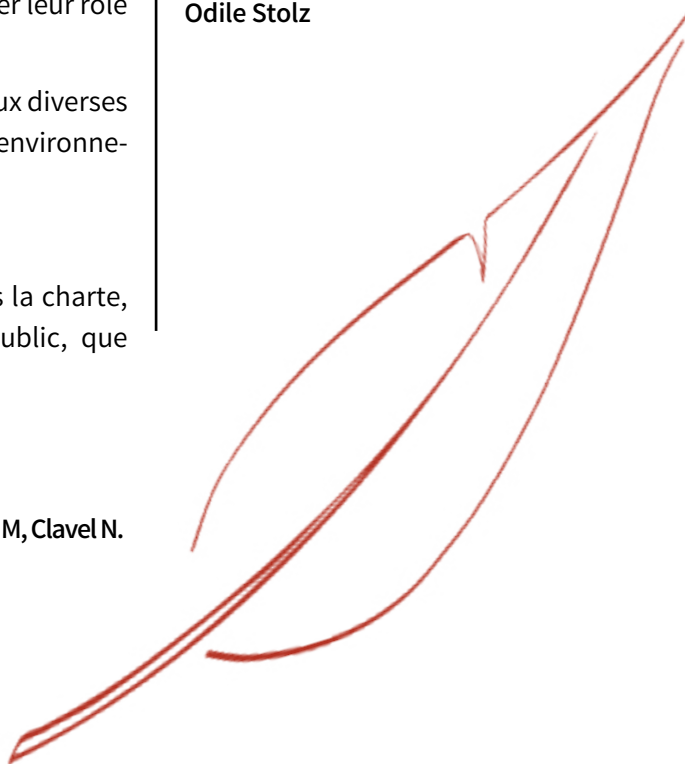
Dupisson C, Remond C, Chaudat D, Cruzet H, Kyriakos M, Budia M, Clavel N.



TROC DES PLANTES - PRINTEMPS 2023

Préparez dès maintenant ou dans le courant de l'année vos boutures de plantes ou d'arbustes... faites vos semis.. gardez des graines de vos fleurs ou légumes préférés... et réservez les pour la journée du « troc des plantes et graines » qui se tiendra à Penne au printemps de l'année prochaine. Vous avez un an pour vous préparer. A vos marques, prêt, semez...

Odile Stolz



LE CLAIRON PENNOL



RESTOS DU CŒUR (RDC)

La Solidarité pour les Pennols !

Depuis fin mars, les restos du cœur du Tarn ont mis en place un centre itinérant sur le Haut pays cordais afin d'aller vers les personnes en difficulté ne pouvant pas accéder aux centres d'activités les plus proches de Gaillac ou d'Albi. Un arrêt se fait aux Cabanes, un à Vaour et ensuite à Penne....

Une équipe de 3 bénévoles dynamiques et souriantes se tiendra à votre disposition tous les vendredis entre 13h30 et 14h30, derrière la salle des fêtes.

Le meilleur accueil vous sera réservé dans une ambiance chaleureuse, permettant des échanges dans la convivialité.

Quelques documents seront nécessaires pour votre inscription.

Cette initiative permet aux pennols en difficulté, d'obtenir une aide alimentaire et des produits d'hygiène.

Un colis de dépannage pourra être réalisé sur place lors de votre venue.

Vous pouvez compter sur nous

Contact : 07 66 83 49 76

L'équipe des Restos du Cœur

CADRAN SOLAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE (BOURG)

De par sa situation géographique et son intérêt historique, le cadran solaire de l'église Saint Catherine de Penne méritait plus une belle restitution qu'une restauration puisque la presque totalité du cadran était en état de grande décrépidité. C'est chose faite.

L'Association des Églises de Penne a décidé il y a 2 ans de se lancer dans ce projet.

Soutenue par la Mairie de Penne, elle fait appel à M. Didier BENOIT, gnomoniste installé à Carmaux.

Financé par la Caisse Locale du Crédit Agricole de Cordes sur Ciel, la DRAC Midi-Pyrénées, la Mairie de Penne, de généreux donateurs via l'association des Églises, le projet a pu être réalisé.



Fin des travaux. France 3 est venu faire un petit reportage

Une inauguration est prévue en début d'été. Didier BENOIT viendra nous faire une petite conférence sur le cadran de Penne.

La date vous sera communiquée ultérieurement.

L'Association des Eglises de Penne

ET MAINTENANT, UN PEU D'HISTOIRE...

Le cadran solaire de Penne est remarquable par sa situation géographique et historique.

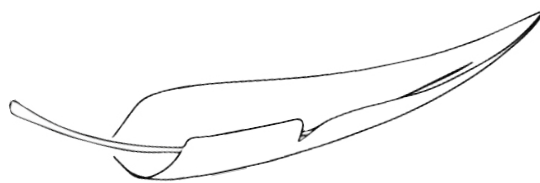
Cette montre solaire du XVII^{em} siècle a vu le jour au moment de la Contre Réforme catholique voulue par le concile de Trente au XVI^{em} siècle pour stopper la progression du protestantisme en Europe, mais aussi rétablir l'ordre dans l'Eglise de Rome.

Les grandes décisions prises à Trente consolident l'armature doctrinale et disciplinaire des représentants de l'Eglise. Une place importante est donnée à la formation intellectuelle du clergé. La fidélité sans faille en Jésus-Christ, la chasteté et le sacrifice pour son Eglise sont de mise. De nouveaux ordres sont créés, tel le plus célèbre et efficace, qui va jouer un rôle majeur dans l'application des décrets de la réforme, les Jésuites à la discipline quasi-militaire. Une de leurs missions sera l'enseignement et ils introduiront la science des cadrans solaires dans celle de l'astronomie à côté de celle de l'arithmétique, la géométrie et la musique (le fameux quadrivium : ensemble des quatre sciences mathématiques du Moyen-Age: arithmétique, géométrie, astronomie, musique). Les Jésuites, les cordeliers, sont des ordres connus dans la région pour leurs réalisations gnomoniques.

De cette époque, les cadrans solaires placés sur les édifices religieux vont acquérir une grande précision. Gardiens du temps, ils auront pour mission de marquer avec rigueur le rituel des heures liturgiques et garantir à l'horloge de cloches un juste fonctionnement et diffuser ainsi au loin l'oeuvre de Dieu. C'est à cette époque aussi qu'ils fonctionneront en doublons. Il y aura toujours deux cadrans solaires sur une église, l'un plein sud pour la clarté de sa lecture des heures et l'autre face au levant, miroir de la représentation divine du Christ : *Ô orient, splendeur de la lumière éternelle.*

La présence de Sainte-Catherine d'Alexandrie est attestée dans la région depuis le XIV^{em} siècle (1)*. Exceptionnellement implantée dans la région(2), elle est donnée pour être la sainte patronne des bateleurs et mariniers de la Garonne du Tarn et de l'Aveyron. L'activité batelière n'est pas très importante sur la rivière Aveyron au niveau de Penne. De même son artisanat de cordier, et s'il a existé, celui de bois de marine ou autres touchant à la navigation.

Mais c'est très certainement autour de cette activité fluviale qu'il faut rechercher la raison de la présence de Sainte Catherine d'Alexandrie à Penne.



Sainte-Catherine d'Alexandrie a la triple couronne de la virginité, de la science et du martyr. L'ecclésiastique ou l'artiste cultivé, venus à Penne pour réaliser les montres solaires, ne pouvaient pas ignorer les oeuvres de ses prédécesseurs. Ils connaissaient certainement des peintures de Sainte-Catherine d'Alexandrie couronnée de lauriers et son histoire. Ils ont donc su habilement exploiter les vertus de la sainte patronne de Penne avec les nouvelles exigences de l'église de Rome.

OMNIBUS EXEMPLUM SIT REGULA

Que pour tous mon exemple soit la règle

Le cadran solaire de l'église de Penne et ses trois couronnes, se dressent en ce XVII^{em} siècle, tel une sentinelle, face au bastion protestant du Montalbanais pour montrer à tous la toute nouvelle puissance de Rome.

(1) Archives Pierre Malrieu Penne.

(2) Très peu d'édifices sont sous le vocable de Sainte Catherine d'Alexandrie en France.

Didier Benoit



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Nous sommes en poste sur le territoire de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse depuis maintenant 9 mois et les demandes d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses, pour notre plus grand plaisir ! Plus de 200 rendez-vous individuels ont été menés depuis notre prise de poste, et bien d'autres sont à venir.

Nous avons également mis en place plusieurs cycles d'animation collective dont le premier sur l'utilisation de la tablette vient de se terminer et celui sur l'utilisation de l'ordinateur à un niveau débutant démarre le 19 mai.

Notre mission est de soutenir les habitants de la Communauté de Communes dans leurs usages quotidiens du numérique que ce soit à leur domicile ou dans un tiers lieux. Nous les accompagnons aussi bien dans l'achat d'outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette et autres...) que dans leurs utilisations au quotidien.

Nous avons aussi pour mission de les aider dans leurs démarches administratives en ligne, dans la publication de leurs contenus multimédias ou dans la création de leurs réseaux sociaux.

Parmi nos principaux accompagnements on peut citer la navigation sur internet, l'utilisation de l'email, l'installation d'applications utiles sur un smartphone. Nous pouvons aider les usagers à prendre en main un équipement informatique, à connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ainsi qu'à gérer leurs contenus (stocker, ranger, partager).

L'équipe de l'Escale 4C vous accueillera avec plaisir, à bientôt dans nos locaux !

Vos conseillers numériques, Louise Sourice et Guilhem Barthez

Pour rappel vos conseillers numériques sont disponibles à Penne, sur rendez-vous chaque mardi après-midi de 14h15 à 16h30.

Témoignages d'usagers :

Cathy Pronnier, présidente de l'association Culture & Patrimoine à Mouziéys-Panens : « Aide pour agrémenter la page de notre association sur plusieurs séances. Aide adaptée et précieuse, conseils avisés et explication claire. Disponibilités et suivi régulier pour répondre aux questions inhérentes aux besoins de l'association. »

Claude Remond, Penne :

« Ces cours (gratuits) répondent aux problèmes que je rencontre avec mon mobile, mon ordinateur ou ma télévision et me permettent de me « décomplexer » face à la pression numérique.

Merci à la 4C pour cette excellente initiative. Pourvu que ça dure !

Merci à Louise et Guilhem pour leurs précieux conseils et leur patience. »

PANNEAU BARGADE

Ce panneau signifie qu'il est interdit aux véhicules de circuler sauf autorisation spéciale (pour les Pennols ayants droit, cette autorisation est matérialisée par le macaron).



Vous vous dites peut-être : « On ne le connaît pas ce panneau, pourquoi ne pas avoir installé un sens interdit, ce serait plus clair ! »

En réalité, le code de la route prévoit l'impossibilité de mettre 2 « sens interdit » aux deux accès d'une même voie (ici, en haut et en bas de la Bargade).

Alors : essayons comme cela. Le nouveau schéma de circulation est opérationnel pour un an ; nous ferons un bilan au mois d'avril prochain.

Amélie Dugué pour le Groupe de Travail « Gestion estivale du bourg »

INFORMATION MAILLAGE

La commune termine les travaux de maillage. A l'issue de ces travaux, à partir de début juillet 2022 et selon les autorisations reçues, la pression d'eau pourrait varier à votre domicile. Les usagers pour lesquels la variation de pression devrait être la plus importante ont déjà été prévenus par courrier préalable.

De plus, la teneur de l'eau en calcaire peut également varier, l'eau ne venant pas obligatoirement de la même source qu'auparavant.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre plombier pour prévenir tout problème.

Le groupe de travail eaux

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

Commune de Penne

	1er tour		2ème tour	
Nbre d'inscrits	529		529	
Nombre de votants	436	82.42 %	386	72.97 %
Votes blancs	6		57	
Votes nuls	3		17	
Candidats				
Jean-Luc MELENCHON	184	43.09 %		
Emmanuel MACRON	75	17.56 %	197	63.14 %
Marine LE PEN	54	12.65 %	115	36.86 %
Jean LASSALLE	25	5.85 %		
Yannick JADOT	24	5.62 %		
Eric ZEMMOUR	23	5.39 %		
Valérie PECRESSE	15	3.51 %		
Fabien ROUSSEL	8	1.87 %		
Anne HIDALGO	7	1.64 %		
Nicolas DUPONT-AIGNAN	5	1.17 %		
Philippe POUTOU	4	0.94 %		
Nathalie ARTHAUD	3	0.70 %		

Emmanuel MACRON (LREM) a été élu Président de la République avec 58.55 % des voix et un taux d'abstention de 28.01 %.

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2022

2ème circonscription du Tarn - commune de Penne

	1er tour		2ème tour	
Nbre d'inscrits	531		531	
Nombre de votants	338	63.65 %	340	
Votes blancs	5		3	
Votes nuls	2		4	
Candidats				
Karen ERODI (NUPES)	173	52.27 %	197	59.16 %
Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS (Ensemble !)	68	20.54 %	89	26.72 %
Julien BACOU (RN)	38	11.48 %	47	14.11 %
Corinne DARMANI (Régionaliste)	14	4.23 %		
Céline BOYER (Reconquête !)	12	3.63 %		
Sandrine MADESCLAIR (DVG)	10	3.02 %		
Fabienne Marie LADA (Ecologistes)	5	1.51 %		
Véronique PONNELLE (Droite souverainiste)	2	0.6 %		
Karl-Henri VOIZARD (Ecologistes)	3	0.91 %		
Boris GIMENEZ SASTRE (DVG)	4	1.21 %		
Joël ENCONTRE (Régionaliste)	2	0.6 %		
Pascale CUNY (DVG)	0	0 %		

Karen ERODI (NUPES) a été élue députée de la circonscription avec 37.5 % des voix et un taux d'abstention de 43.25 %.

SITUATIONS SANITAIRES ET/OU MÉTÉOROLOGIQUES EXCEPTIONNELLES

Nous sommes soumis depuis quelques temps à des conditions extrêmes qu'elles soient sanitaires ou liées au réchauffement climatique.

Vous pouvez si vous le souhaitez vous inscrire sur la liste des personnes vulnérables afin que nous puissions avoir une attention particulière à votre rencontre lors de ces épisodes.

Vous pouvez bien évidemment vous désinscrire si votre situation a changé.

N'hésitez pas à contacter la mairie à ce sujet.

Pour la commission Lien social, Corine Martres-Chaudat

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Information initialement parue dans la lettre info hebdo du 16 mai 2022

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, CAP, BEP, conduite accompagnée, permis de conduire, ...).

Le recensement s'effectue à la mairie. Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

Le secrétariat

ÉTAT CIVIL - JANV. À JUIN 2022

Naissances

Colin PLANTADE, né le 1er janvier 2022

Décès

Paul DAULON, décédé le 13 janvier 2022

Jacqueline SAVI épouse COMBES, décédée le 28 mai 2022

L'AGENDA DE L'ÉTÉ



TOUTE L'ANNÉE

Penne

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Moment gourmand et convivial

18h-21h tous les jeudis - Place du Terrible

Du 01/07 AU 31/07

Penne

VISITES GUIDÉES ET COMMENTÉES

Et animations ponctuelles.

Tous les jours - Au château de Penne

www.chateaudepenne.com

LE 02/07

Penne

FÊTE DU LA CHASSE

Concours de pétanque, repas suivi d'un bal

Au Tennis

LE 08/07

Vaour

CINÉMA EN PLEIN-AIR

Dune

Séance à la tombée de la nuit.

Repas partagé et buvette à partir de 19h30.

05 63 56 39 23

afrv@vaour.net

LE 09/07

Penne

MUSICALES DE SAINT-PAUL

Les ballades du Ségala

Eglise de Saint-Paul de Mamiac. A 15h30.

06 85 43 10 43

Du 09/07

Saint-Michel de Vax

L'AVENIR EST À LA CAMPAGNE

Balade artistique, apéro-concert, table ronde, expositions, spectacle, bal (La Talvera).

Événement gratuit, participation libre bienvenue

www.etedevaour.org

LE 17/07

Saint-Michel de Vax

CINÉMA EN PLEIN-AIR

En corps

Séance à la tombée de la nuit.

Repas partagé et buvette à partir de 19h30.

05 63 56 39 23

afrv@vaour.net

LE 20/07

Penne

MUSICALES DE SAINT-PAUL

Stéphane Gratteau (jazz solo)

Eglise de Saint-Paul de Mamiac

A 20h

06 85 43 10 43

LE 22/07

Roussayrolles

CINÉMA EN PLEIN-AIR

Les folies fermières

Séance à la tombée de la nuit.

Repas partagé et buvette à partir de 19h30.

05 63 56 39 23

afrv@vaour.net

LES 23 ET 24/07

Penne

FÊTE SPORTIVE DE L'AS PENNE

Au Tennis

Du 23 AU 31/07

Villages du territoire

ÉTÉ VAGABOND

Programmation à venir

www.etedevaour.org

LE 27/07

Penne

MUSICALES DE SAINT-PAUL

Emile Cadiou et la mercerie (duo d'accordéon)

Eglise de Saint-Paul de Mamiac

A 20h

06 85 43 10 43

LE 31/07

Penne

FÊTE DE BÉLAYGUE

DU 6 AU 8 AOÛT

Penne

FÊTES DE PENNE

Programme détaillé à venir.

6 août : Concours de pétanque puis soirée festive (musique et petite restauration)

7 août : aubades le matin, soirée sur l'espace salle des fêtes : moment musical, apéro et petite restauration

8 août : concert avec petite restauration et feu d'artifice

DU 02 AU 07/08

Vaour

ÉTÉ DE VAOUR

Programmation détaillée à venir.

www.etedevaour.org

LE 26/08

Penne

CINÉMA EN PLEIN-AIR

Aurore

Séance à la tombée de la nuit.

Repas partagé et buvette à partir de 19h30.

05 63 56 39 23

afrv@vaour.net

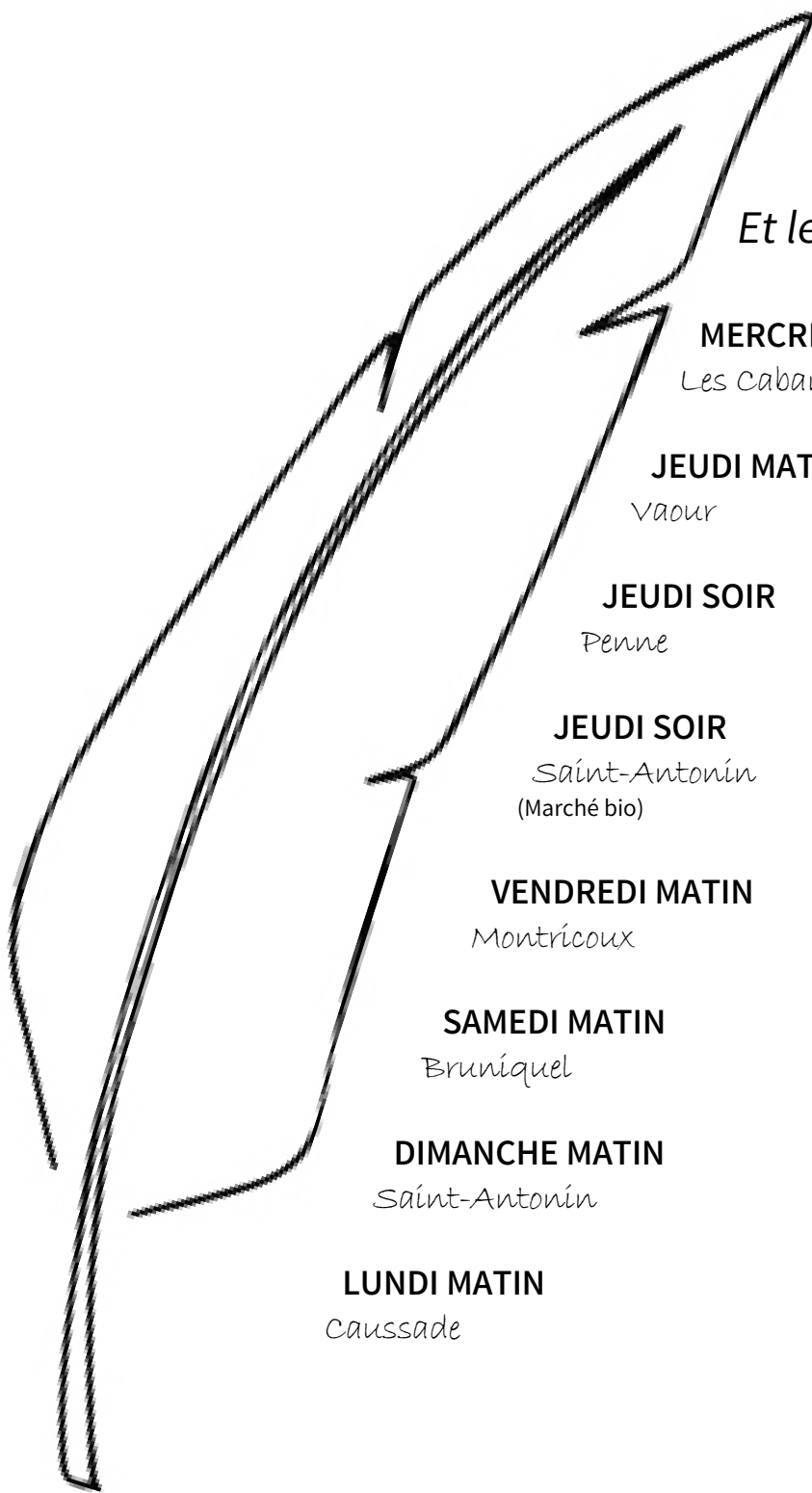
LE 10/09

Penne

LES BALLADINES

Programmation détaillée à venir.





Et les Marchés réguliers

MERCREDI MATIN

Les Cabannes

JEUDI MATIN

Vaour

JEUDI SOIR

Penne

JEUDI SOIR

*Saint-Antonin
(Marché bio)*

VENDREDI MATIN

Montrécoux

SAMEDI MATIN

Bruniquel

DIMANCHE MATIN

Saint-Antonin

LUNDI MATIN

Caussade



SERVICES MUNICIPAUX

Services administratifs

Mairie : 05 63 56 31 11

Fax : 05 63 56 39 40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : www.mairie-penne-tarn.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi / Vendredi :

9h00-12h00 14h00-17h00

Mardi / Jeudi : 9h00-12h00

Arrêt des permanences des élus pour les mois de Juillet et Août. Les élus sont toujours disponibles sur rendez-vous.

En cas d'urgence, numéro d'astreinte des élus : 06 07 13 11 55

Services techniques

05 63 56 31 11 (semaine)

06 10 58 08 63 (astreinte eau, assainissement)

Transports à la demande

06 81 06 35 04

Le lundi matin (départ 9h retour 12h) de Penne à Caussade (pour le marché)
2€ le trajet, soit 4€ aller-retour

Portage de médicaments

06 43 35 13 75

Pour vous ramener

des médicaments des pharmacies (de Montricoux ou St Antonin NV)

10€ par an,

quel que soit le nombre de demande

Location

Salle polyvalente, tables, bancs, plancher de bal,...

05 63 56 31 11

Propriétaires de piscine

Attention, l'eau de distribution n'est pas faite pour le remplissage des piscines. Le remplissage ou la mise à niveau des piscines est interdit à partir du réseau d'eau potable du 15 juillet au 31 octobre. Si vous ne pouvez pas faire autrement, merci de prévenir la mairie afin de ne pas mettre vos voisins en difficulté.



DÉCHETTERIE

Pas de pneus, batteries, huiles, produits chimiques et pharmaceutiques, résidus peinture, gravats, produits amiantés, huiles (vidange ou friture), déchets verts (voir déchèteries de Castelnau de Montmiral 0563349487 ou des Cabannes 0563561901)

Les 1ers vendredis du mois de 14h à 17h et le lendemain (samedi) de 9h à 12h

Enlèvements encombrants :

05 63 56 31 11

30€ pour 5 objets maximum

Mise à disposition d'une benne :

voir en mairie pour conditions

REPAIRE CAFE le 1er mercredi du mois de 18h à 21h pour l'été

RESPONSABLES DE LA PUBLICATION

La Gazette Pennole, rédaction collégiale

Coordination de la rédaction : Commission communication, ouverte à tous

Directrice de publication : Laurence Poillerat Zéganadin - Maire

La Gazette tient à remercier tous ses contributeurs.

Mairie de Penne
81140 Penne



- une lettre anonyme -